



## ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

**N° 102 / 2026  
DU 27 MAI 2026**

FERMETURE ANNUELLE POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE LA GAUFRIE À LAVAL, DE L'ÉGLANIÈRE À SAINT-BERTHEVIN ET DU PRÉ DE GUETTE À CHANGÉ

Le Président de Laval Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-9,

Vu l'arrêté n° 56/2026 du 04 mai 2026 relatif à la délégation de fonction de Patrice Morin, conseiller communautaire délégué à la politique de la ville, rénovation urbaine et gens du voyage,

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser des travaux d'entretien sur les aires d'accueil des gens du voyage situées à la Gaufrrie à Laval, à l'Églanière à Saint-Berthevin et au Pré de guette à Changé,

Que, pour des raisons de sécurité, les aires d'accueil doivent être fermées aux usagers pendant toute la durée des travaux,

### ARRÊTE

#### Article 1<sup>er</sup>

L'aire d'accueil des gens du voyage de la Gaufrrie à Laval sera fermée aux usagers :

- du lundi 15 juin à 12h au jeudi 25 juin 2026 à 14h.

L'aire d'accueil des gens du voyage de l'Églanière à Saint Berthevin sera fermée aux usagers :

- du lundi 13 juillet à 12h au jeudi 23 juillet 2026 à 14h.

L'aire d'accueil des gens du voyage du Pré de Guette à Changé sera fermée aux usagers :

- du mardi 17 août à 12h au jeudi 27 août 2027 à 10h.

#### Article 2

Le présent arrêté sera affiché sur les lieux par les services communautaires.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le conseiller communautaire  
délégué à la politique de la ville,  
rénovation urbaine  
et aux gens du voyage

Signé : Patrice Morin